Envoyé en préfecture le 29/10/2024
Reçu en préfecture le 29/10/2024
Publié le
ID : 025-212505606-20241028-2027_61-DE

DÉPARTEMENT
DU **DOUBS**

_____

ARRONDISSEMENT
de **BESANCON**

_____

CANTON de
BESANÇON - EST

OBJET

2024-61 Rénovation Monuments aux Morts – subvention

NOTA. – Le Maire certifie que la délibération a été publiée le 4 novembre 2024

que la convocation du Conseil avait été faite le 24 octobre 2024

que le nombre des membres en exercice est de 23

Exécution des articles L 2121-7 et suivants au Code Général des Collectivités Territoriales.
Le Maire,

Commune de **THISE**

N° Code Postal **25220**

Bureau distributeur **ROCHE LEZ BEAUPRÉ**

_____

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 octobre 2024

_____

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-huit

le Conseil Municipal de la commune de THISE

s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence

de Monsieur Pascal DERIOT pour la session ordinaire du mois d'octobre

Étaient Présent(e)s : M. ALLAIN, Mme ARTHAUD, M. BOURGON, M. DERIOT, M. DEVILLERS, M. FREZE, Mme GAUTHIER, M. HEQUETTE, Mme MARCHE, Mme PAILLET, M. PAUTOT, Mme PETEY, Mme RAFFIN, Mme RODRIGUEZ, M. VALZER.

Absent(e)s représenté(e)s : Mme EDY (pouvoir à M. DERIOT), M. LABBACI (pouvoir à M. FREZE)

Absent(e)s non représenté(e)s : M. FALLOT, Mme RAHON, Mme GUILMAILLE, Mme CANONNE, Mme RUISSEAUX, M. KIEFFER

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités

Locales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Claude VALZER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte

M. le maire rappelle aux conseil municipal le choix de la rénovation du Monument aux Morts, dans la perspective de la commémoration du 80ème anniversaire de la libération de THISE.

Pour rappel, le coût global de cette rénovation s'élève à 15 644,96 € (travaux de restauration du Monument : 12 653,21 € ; travaux extérieurs au monument, réfection des sols ; 2 991,75 € TTC).

Une demande de subvention a été adressée au Souvenir Français qui depuis a instruit le dossier et a décidé de soutenir le projet à hauteur de 2200 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette subvention du Souvenir Français.

Thise, le 28 octobre 2024,
Le Maire, Pascal DERIOT